



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

**budget : services extérieurs**

Question écrite n° 23761

## Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations exprimées par les agents du service de la redevance de l'audiovisuel. Outre l'existence même de la taxe, régulièrement évoquée, c'est la remise en cause des modalités de son recouvrement qui les conduit à faire entendre leurs voix. C'est aussi la baisse régulière des effectifs (30 emplois supprimés pour 1999) qui est ressentie comme une menace grave sur la pérennité de ce service public dont les qualités sont très largement reconnues. Il lui demande de lui préciser ses orientations pour le devenir de la redevance de l'audiovisuel et sur le maintien au nom de ce service public.

## Texte de la réponse

Le projet de loi sur l'audiovisuel n'envisage pas de modifier le mode de recouvrement de la redevance de l'audiovisuel. Le service de la redevance continue à améliorer son efficacité. En 1998, les encaissements se sont élevés à 12 697,4 MF soit une progression de 7,95 % et le nombre de comptes a augmenté de 439 046 unités grâce aux actions de recherche de postes non déclarés. Les suppressions d'emplois supportées par le service de la redevance résultent des gains d'efficacité du service, en particulier la mise en oeuvre du rapprochement des fichiers de la taxe d'habitation et de la redevance. Ces suppressions s'inscrivent dans la politique de stabilisation des effectifs de la fonction publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Paillé](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23761

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 janvier 1999, page 144

**Réponse publiée le :** 25 octobre 1999, page 6163